

Paris, le 29 mars 2023



## Le Digiworld Institute lance la Fondation du Monde Numérique

Le think tank européen du digital, le Digiworld Institute lance la Fondation du Monde Numérique, première fondation abritée par L'Institut Louis Bachelier.

La Fondation a pour objectif de construire une passerelle entre l'industrie et les services, les collectivités locales, le monde académique et celui de la recherche.

Afin de développer sa notoriété et celle de ses travaux d'utilité publique, la Fondation du Monde Numérique s'appuiera aussi sur le réseau des fondations de ses membres et partenaires

Enfin, le Digiworld Institute entend promouvoir les dispositifs d'éducation initiale et professionnelle qui réconcilient sciences sociales et technologies, et dès lors valorisent l'apport de la recherche dans l'économie numérique.

Financer la recherche est une volonté forte du Digiworld Institute et de ses membres pour alimenter ses travaux, nourrir le débat et inspirer l'action.

C'est le 29 mars au Collège de France, que la Fondation du Monde Numérique est officiellement lancée par le Président du Digiworld Institute, François Barrault, son directeur général, Jacques Moulin, le Directeur général de l'institut Louis Bachelier, Jean-Michel Beacco ainsi que 3 des chercheurs de l'Institut Louis Bachelier : Caroline Hillairet, Olivier Lopez et Guillaume Lecué.

Dominique Boullier, professeur émérite des Université et de sociologie à SciencesPo accompagne également ce lancement du Digiworld Institute et interviendra dans la mise en œuvre de la feuille de route cybersécurité en y intégrant notamment son expertise des sciences sociales.

### À propos du **DigiWorld Institute**

Think tank européen leader du numérique depuis plus de 45 ans. Le Digiworld Institute, anciennement IDATE Digiworld, rassemble près de 100 membres et personnalités de premier plan du monde industriel, économique, politique et académique.

Il contribue par son action de rassembleur et d'animateur de son environnement à construire la société de demain basée sur un projet industriel digital européen, responsable et positif.

Chaque année le Digiworld Institute porte de nombreux événements - tables rondes, « Conversations avec », commissions, clubs en régions, learning trips etc. qui nourrissent la réflexion, le débat et la vision du monde digital de demain présentés lors du DIGIWORLD SUMMIT annuel.

Il est présidé par François Barrault et dirigé par Jacques Moulin.

[www.digiworldinstitute.org](http://www.digiworldinstitute.org)**Contact presse**

Agence Hopscotch Décideurs

Pauline Aufrère

Mail : [paufre@hopscotch.fr](mailto:paufre@hopscotch.fr)

Tel : +33 7 62 33 74 02

## FAQ

### Table des matières

[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)[\[OBJ\]](#)

### **1. Qu'est-ce qu'une fondation?**

Une fondation est un organisme de mécénat créé par un ou plusieurs donateurs, issus du secteur privé, au service d'une cause d'intérêt général et à but non lucratif. Ainsi, la fondation agit pour des bénéficiaires en mettant à disposition des biens, des droits et des ressources pour la réalisation d'un projet d'utilité publique.

### **2. Quel est le statut de la Fondation du Monde Numérique ?**

Créer une fondation ad-hoc est un processus long (plus de 2 ans de procédures). C'est pourquoi dans un but de simplification, le Digiworld Institute a décidé de s'inscrire dans le dispositif existant : fondation abritée.

La fondation est ainsi dite « abritée ». Elle s'appuie sur les savoir-faire et l'expérience d'une fondation « abritante » (ici Fondation du Risque / Institut Louis Bachelier) qui lui confère les avantages d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique sans les démarches de création.

### **3. Qu'est-ce qu'une fondation abritée ?**

- Rappel : comme son nom le suggère, une fondation abritée s'appuie sur les savoir-faire et l'expérience d'une fondation « abritante »
- La fondation abritée est constituée à partir d'un projet d'intérêt général à but non lucratif.
- Comme toute fondation, ce statut permet de recevoir des dons qui peuvent procurer un avantage fiscal aux donateurs, soumis à l'impôt sur les sociétés. Cet avantage fiscal peut s'élever jusqu'à 60% de déduction fiscale de la donation.
- La Fondation du Monde Numérique bénéficie de l'image, du « label » et de la probité de la Fondation du Risque / Institut Louis Bachelier, tout en gardant une autonomie dans son fonctionnement.

#### **4. Pourquoi le Digiworld Institute lance-t-il sa fondation ?**

Depuis plus de 45 ans, le Digiworld Institute, think tank leader européen de l'économie numérique, décrypte, analyse et modélise dans une vision prospective les tendances du numérique et les impacts économiques, géopolitiques et sociétaux des technologies digitales en France, en Europe et dans le monde.

La Fondation du Monde Numérique s'inscrit dans l'ADN du Digiworld Institute qui s'appuie sur les sciences et la recherche&développement de nos membres pour étayer ses travaux et ses positions.

La Fondation a pour objectif de construire une passerelle entre l'industrie et les services, les collectivités locales, le monde académique et de la recherche.

Afin de développer sa notoriété et celle de ses travaux d'utilité publique, la Fondation du Monde Numérique s'appuie aussi sur le réseau des fondations de ses membres et partenaires

Enfin, le Digiworld Institute entend promouvoir les dispositifs d'éducation initiale et professionnelle qui réconcilient sciences sociales et technologie, et dès lors valorise l'apport de la recherche dans l'économie numérique.

Financer la recherche est une volonté forte du Digiworld Institute et de ses membres pour alimenter nos travaux et nourrir le débat pour inspirer l'action.

#### **5. Quelle est la mission de la Fondation du Monde Numérique ?**

La Fondation du Monde Numérique contribuera au développement de la recherche pour l'économie digitale, les usages associés... Elle alimentera les travaux du Digiworld Institute (commissions, publications, contenus...) et notamment dans une ambition de prospective utile à la stratégie de ses membres.

Elle contribuera par ailleurs aux travaux de recherche l'ILB mais lancera également ses propres programmes de recherche en lien avec sa ligne éditoriale consacrée à : l'impact environnemental des nouvelles technologies, la souveraineté européenne et cybersécurité, l'expérience client, les nouvelles organisations du travail, les nouveaux modes d'apprentissage...

#### **6. Qu'est-ce que l'Institut Louis Bachelier (ILB) ?**

Dans un monde en transition et en forte turbulence, l'Institut Louis Bachelier (ILB), réseau de recherche partenariale en économie et finance, a pour mission d'amplifier l'impact de la

recherche et de la modélisation en finance afin de permettre une gestion optimale des ressources et des risques dans l'économie de demain.

L'ILB prône les valeurs d'une recherche efficace et à impact au service du bien commun : elle fonctionne en toute neutralité puisque soutenue par des dispositifs de mécénat et les pouvoirs publics. Les équipes de recherche bénéficient ainsi d'une totale indépendance dans leurs travaux, et les meilleurs scientifiques issus d'institutions académiques européennes, américaines et asiatiques peuvent ainsi être mobilisés durablement.

Précurseur sur les nouvelles thématiques de recherche, l'ILB engage des académiques, les pouvoirs publics, ainsi que des entreprises privées dans des projets et des forums de recherche dans 4 directions dites transitions : environnementale, numérique, démographique et règlementaire, en apportant :

- De la recherche théorique et appliquée, indépendante et d'excellence ;
- Un écosystème stimulant qui facilite les échanges entre académiques, professionnels et pouvoirs publics ;
- Une valorisation des travaux et du savoir-faire des chercheurs.

Association de loi 1901, créée et soutenue depuis 2008 par la Direction générale du Trésor et la Caisse des dépôts, qui est membre sociétaire du Digiworld Institute, l'Institut Louis Bachelier, en s'appuyant sur deux fondations reconnues d'utilité publique - la Fondation du Risque (FdR) et l'Institut Europlace de Finance (EIF) - prend pleinement part à la conception de programmes et d'initiatives de recherche partenariales, dont elle assure la gestion.

## 7. Pourquoi l'Institut Louis Bachelier ?

L'Institut Louis Bachelier (ILB), **réseau de recherche partenariale en économie et finance**, a pour mission d'amplifier l'impact de la recherche et de la modélisation en finance afin de permettre une gestion optimale des ressources et des risques dans l'économie de demain.

L'ILB prône les valeurs d'une recherche efficace et à impact au service du bien commun : elle fonctionne en **toute neutralité** puisque soutenue par des dispositifs de mécénat et les pouvoirs publics.

Les équipes de recherche bénéficient ainsi d'une totale indépendance dans leurs travaux, et les **meilleurs scientifiques** issus **d'institutions académiques européennes, américaines et asiatiques** peuvent ainsi être mobilisés durablement.

L'ILB en quelques chiffres :

- Une association loi 1901 (Institut Louis Bachelier) et deux fondations reconnues d'utilité publique (Fondation du Risque et Institut Europlace de Finance)
- 400 chercheurs actifs (150 ETP) ;
- 166 Louis Bachelier Fellows (académiques et professionnels) ;
- 33 partenaires académiques, 100 entreprises partenaires et les pouvoirs publics ;
- 70 programmes de recherche partenariale et la capacité d'abriter des fondations ;
- 2 ILB Labs à la pointe de l'innovation en finance verte et en data sciences ;
- Plus de 10 millions d'euros par an de volume de recherche.

## 8. Quelles relations entre la Fondation du Risque (fondation abritante, groupe Louis Bachelier) et la Fondation du Monde Numérique (fondation abritée) ?

L'ILB accompagne le Digiworld Institute dès le début de leur réflexion concernant la création de leur organisation, puis tout au long de son activité :

- Mise en place d'une « convention d'abri », qui sera l'unique démarche administrative nécessaire à la.
- Gestion administrative et financière assurée par l'ILB, qui perçoit en contrepartie 10% du montant des donations à la Fondation du Monde Numérique
- La fondation abritée et ses donateurs bénéficient des mêmes avantages fiscaux que la fondation abritante (CIR + mécénat)

## 9. Quels sont les projets à venir de la fondation ?

**Thèmes de recherche proposés par le Digiworld Institute :**

- **Cybersécurité** : évaluation des dispositifs de formation en cybersécurité en France, en Europe et à l'international
- **KPI green** : critères d'évaluation des stratégies ESG des entreprises et de leur efficacité économique et environnementale